

Séance du mercredi 03 septembre 2014

~~~~~

L'an deux mille quatorze, le trois septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 28 août 2014.

Présents : Mme POTTIER Agnès, MM Bernard VICENTY, Alain POTTIER, Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY, Miguel TAUNAY, Patrick ROUDIER, Mmes Geneviève THOUARD et Sylvie BOULETREAU.

Invité présent : Eric BUINIER

M. Alain POTTIER a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 juillet 2014**
- **Travaux en commun**
- **Matériel (devis réparations)**
- **Contrat d'Avenir**
- **Formation CACES**
- **Vêtements de travail pour le personnel technique**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 juillet 2014**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 02 juillet 2014 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2-Travaux en commun**

- Nettoyer le camion goudronneuse dès la fin des travaux avec les 4 agents
- En début d'année 2015, il sera fait une prévision pour de débernage.

### **3- Matériel**

- *goudronneuse* :

Elle est en panne depuis la mi-août. Elle est actuellement aux établissements SAVIA « Mercedes » de Saint-Jean d'Angély pour réparation. Le devis s'élève à 1 721 € TTC. On pour accord pour faire réaliser les travaux.

- *tondeur Iséki* :

Les travaux de réparation ont été effectués. En attente de la facture qui devrait s'élever à 550 €TTC.

- *tondeur Cub Cadet* :

Monsieur Fabrice BARUSSEAU signale qu'il pense changer le tondeur Cub Cadet. En effet, il consomme beaucoup de carburant, sa conception ne semble pas adaptée à la surface de tonte. De plus, il fait trop souvent l'objet de réparation. Il sera fait un bilan de l'entretien des tondeurs depuis leur acquisition. Monsieur le Président pense qu'il ne serait pas souhaitable de faire un nouvel investissement compte-tenu du matériel à remplacer

- *tracto-pelle* :

Une jante a été remplacée. Coût des travaux réalisés par les établissements THOUARD : environ 1 500 €

Le matériel est vieillissant. Les pannes et casses empêchent de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Il faudrait envisager le remplacement des outils avant qu'ils ne soient trop usés.

#### **4-Contrat d'Avenir (convention)**

Dans le cadre d'un contrat d'insertion du type Contrat d'Avenir, le SIVOM souhaite recruter un agent.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 3 ans à temps complet (soit 35 heures hebdomadaire) et rémunérées au taux du SMIC. La prise en charge financière par l'état est de 75 % du coût total.

Aussi, conformément aux statuts du SIVOM qui est chargé de nommer le personnel administratif et technique de voirie de l'ensemble des trois communes, il est obligatoire que le SIVOM signe la convention réglementaire.

Le comité syndical, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de créer cet emploi et autorise Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

#### **5- Formation CACES**

Monsieur le Président fait un point sur les autorisations de conduite à faire passer aux agents. Un devis a été demandé à l'APAVE. Ci-dessous le tableau résume ces informations :

| <i>Catégorie CACES</i> | <i>Type</i> | <i>Agents concernés</i>                                                | <i>Tarif TTC</i> |
|------------------------|-------------|------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 8 (tracteur)           | Recyclage   | Dominique FAYS et Jean-Paul MICHAUD                                    | 2 160 €          |
| 5 (tracto-pelle)       |             |                                                                        |                  |
| 4 (goudronneuse)       |             |                                                                        |                  |
| 5                      | Initial     | William TROCHUT et Jean-Noël COUSIN                                    | 3 240 €          |
| 4                      |             |                                                                        |                  |
| 1B (nacelle)           | Initial     | Dominique FAYS, Jean-Paul MICHAUD, William TROCHUT et Jean-Noël COUSIN | 1 620 €          |

Se renseigner sur les obligations réglementaires.

#### **6- Vêtements de travail**

Monsieur le Président fait état des besoins exprimés par les agents en matière de vêtements de travail. Il est décidé de fournir à chaque agent du service technique :

- 2 pantalons
- 1 paire de chaussure de sécurité
- 1 blouson parka
- 4 paires de gants
- 4 T-Shirt personnalisé
- 1 gilet fluo

Les vêtements et chaussures usés devront être rapportés pour pouvoir être remplacés.

Un devis concernant ces vêtements sera demandé auprès du CACC de Cognac et sera présenté lors de la prochaine réunion du comité syndical d'octobre.

## 7- Questions diverses

Néant

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents*

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 22 octobre 2014 à 19h00 à la Mairie de Migron.

Le Président,  
Patrick ROUDIER

Le Secrétaire,  
Alain POTTIER

### Les Membres du comité syndical

Jean-Marie BEGEY

Miguel TAUNAY

Bernard VICENTY

Agnès POTTIER

Sylvie BOULETREAU

Geneviève THOUARD

Fabrice BARUSSEAU